

Nombre de  
membres en  
exercice

**26**

Présents et  
représentés

**20**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

**SEANCE du 20 JANVIER 2023**

L'an deux mille vingt-trois  
Le vingt du mois de janvier à huit heures

Le BUREAU du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le treize janvier deux mille vingt-trois, s'est réuni en visio-conférence en séance Ordinaire sous la présidence de Ségolène GUICHARD, 1ère Vice-Présidente.

### Délibération

Date de mise  
en ligne

26 JANV.  
2023

Déposée en  
Préfecture le

24 JANV.  
2023

### Etaient présents

Christian ANSELME, Pierre BRUYERE, Samuel DIXNEUF, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Patrick LECONTE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

### Etaient excusé(e)s

Jean-Pascal ALBRAN, François ASTORG, Gilles FRANÇOIS, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

## **OBJET**

### **PÔLE ENTREPRENARIAT - ADHÉSION AU RÉSEAU AURA PEP'S DES PÉPINIÈRES ET INCUBATEURS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF/DRCL/BCBL-2018-0066 du 21 décembre 2018 portant approbation des statuts du Grand Anecy et disposant que l'EPCI est compétent en matière développement économique et qu'il peut intervenir pour aider à la création d'entreprises ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-271 du 16 juillet 2020 portant élection de la Présidente ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° D-2020-354 du 24 septembre 2020 portant délégation de pouvoir au Bureau ;

AURA PEP'S est une association loi 1901, qui fédère, promeut et dynamise les pépinières d'entreprises, pôles entrepreneuriaux et incubateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2022, AURA PEP'S compte dans son réseau 58 pépinières d'entreprises et incubateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui maillent l'ensemble du territoire régional et font de la région une référence de la réussite entrepreneuriale.

Les missions de l'association sont de favoriser la réussite des chefs d'entreprises accompagnés et hébergés dans les structures membres grâce au partage d'expérience, à la professionnalisation des

acteurs, à la diffusion des bonnes pratiques au sein des structures d'accompagnement.

L'adhésion à AURA PEP'S permet d'avoir accès à différents services :

- formations, échanges et accompagnement pour les directeurs et responsables de pépinières permettant de mieux appréhender les nouveaux dispositifs qui se développent ainsi que les enjeux de la création d'entreprises,
- formations, ateliers et concours pour les entreprises hébergées,
- valorisation et promotion de l'entrepreneuriat (observatoire régional),
- un centre de ressources : études, documentation et conseils.

Le Grand Annecy est membre du réseau AURA PEP'S depuis sa création en 2010.

Considérant que l'équipe gestionnaire du pôle entrepreneuriat participe aux rencontres et formations, bénéficient des réflexions partagées autour des méthodes et outils concrets du quotidien ;

Considérant que les entreprises hébergées bénéficient également des formations et événements proposés par l'association et participent à un concours régional organisé par l'association ;

Considérant que le coût annuel de l'adhésion au réseau est de 520 €TTC pour la première pépinière puis 250 €TTC par pépinière supplémentaire ;

Considérant que le pôle entrepreneuriat du Grand Annecy est constitué de 5 pépinières d'entreprises ;

Considérant que le coût de l'adhésion est inscrit au budget annexe 2023 des pépinières ;

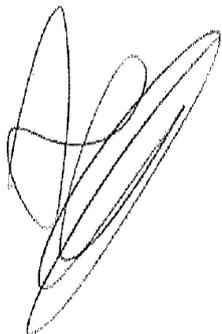
#### **LE BUREAU DECIDE :**

d'approuver l'adhésion du pôle entrepreneuriat au réseau AURA PEP'S pour les années 2022 et 2023 pour un montant annuel de 1.520 € TTC.

#### **LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 20

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.